

Direction du cabinet, de la sécurité
intérieure et de la protection civile



PRÉFET
DE L'ESSONNE

Liberté
Égalité
Fraternité

		Degré d'urgence	
Date :	25/06/25	IMMÉDIAT	X
Heure de rédaction :	10H00	NORMAL	
Rédacteur :	Céline DEPOND		
Tél :	06 78 71 79 39		

Objet :	VIGILANCE ORANGE - ORAGE / VENT VIOLENT		
Validité :	Le mercredi 25 juin 2025, à compter de 18h00		
Destinataire(s)	Pour action	Pour information	
	MESDAMES ET MESSIEURS LES MAIRES DU DEPARTEMENT CONSEIL DEPARTEMENTAL ARS SAMU DDT DDETS DDPP DSDEN DIPN GGD SDIS	Standard Préfecture BRECI Sous-Préfectures UME AMR	

DÉBUT DE TEXTE

Dans son bulletin du 25 juin 2025, Météo-France annonce une situation météorologique particulière en fin de journée avec **un passage en vigilance orange pour le phénomène « orages »**.

Ce phénomène orageux est prévu sur l'ensemble de l'Ile-de-France dès 19H00 et devrait se prolonger durant la nuit.

Ces orages s'annoncent virulents avec une forte activité électrique, de la grêle, des intensités pluvieuses marquées entre 10 à 20 mm/h et de fortes rafales de vent entre 70 et 100 km/h, voire localement 110 km/h.

Conséquences possibles :

- des coupures d'électricité et de téléphone peuvent affecter les réseaux de distribution pendant des durées relativement importantes ;
- les toitures et les cheminées peuvent être endommagées ;

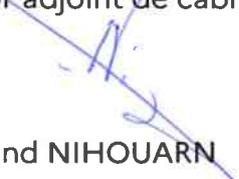
- des branches d'arbres risquent de se rompre ;
- les véhicules peuvent être déportés ;
- la circulation routière peut être perturbée, en particulier sur le réseau secondaire en zone forestière.

Conseils de comportement :

- limitez vos déplacements et renseignez-vous avant de les entreprendre ;
- évitez les activités extérieures de loisirs ;
- Soyez très prudent, en particulier si vous devez vous déplacer, les conditions de circulation pouvant devenir soudainement dangereuses ;
- sur la route, arrêtez-vous en sécurité et ne quittez pas votre véhicule ;
- évitez d'utiliser le téléphone et les appareils électriques ;
- A l'approche d'un orage, mettez en sécurité vos biens et abritez-vous hors des zones boisées ;
- signalez sans attendre les départs de feux dont vous pourriez être témoin ;
- mettez-vous à l'abri sans tarder ; restez chez vous, c'est la meilleure protection ;
- écoutez les bulletins météorologiques ;
- consultez le site de Météo France : www.meteo.fr

FIN DE TEXTE

Pour la Préfète et par délégation,
Le directeur adjoint de cabinet,


Roland NIHOARN